

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PIERRE VINOT

Méthode d'analyse de la pyramide des ressources et de la structure du pouvoir d'achat

Journal de la société statistique de Paris, tome 96 (1955), p. 95-110

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1955__96__95_0

© Société de statistique de Paris, 1955, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VI

MÉTHODE D'ANALYSE

DE LA PYRAMIDE DES RESSOURCES

ET DE LA STRUCTURE DU POUVOIR D'ACHAT

La méthode dont nous avons souhaité présenter quelques résultats, avec une esquisse des conséquences qui peuvent en être tirées : la méthode des pyramides en matière de salaires, de pouvoir d'achat et de niveau de vie, est inspirée, — et à cet égard, nous n'avons aucun mérite particulier à l'avoir utilisée, — par une méthode parfaitement classique en démographie et qui y fait l'objet d'une large utilisation : celle de la pyramide des âges.

A la fin du xix^e siècle, la situation démographique d'un pays comme la France pouvait paraître, à en juger seulement par les chiffres globaux, pleinement satisfaisante. La population marquait, semblait-il, une légère croissance et n'inspirait nul objet d'inquiétude. Jusqu'à ce que les démographes, ne se contentant pas des chiffres globaux, aient pris la peine de scruter la composition de cette population qui globalement paraissait en pleine vitalité. On devait s'apercevoir alors qu'un phénomène avait déjà commencé à se manifester, qui s'est accusé singulièrement depuis lors : le vieillissement de la population. De telle sorte que s'il y avait maintien et même léger développement des effectifs globaux, ce développement était obtenu par un recul de la mortalité précoce et par conséquent par un accroissement de l'effectif des générations âgées, ce qui masquait le phénomène vraiment significatif : celui du fléchissement des générations de remplacement. Ainsi pouvait-on, bien qu'en présence de chiffres globaux superficiellement rassurants, se trouver dans une situation extrêmement alarmante. Et c'est bien un cri d'alarme que lançaient les statisticiens en montrant à l'opinion la situation démographique vraie à l'aide de cette figure maintenant usuelle qu'est, la pyramide des âges.

C'est d'une façon similaire qu'il nous est venu à l'esprit que, certes, il était intéressant de connaître globalement le revenu national d'un pays — ou de s'efforcer au moins de le connaître; — tâche qui ne va pas sans de lourdes difficultés... — mais que, même si l'on parvenait à connaître avec un certain degré de précision ce revenu national global, celui-ci risquerait d'être aussi trompeur, par les chiffres globaux, que l'est, au point de vue démographique, la seule connaissance de l'effectif global d'une population.

Dès lors, de même que pour apprécier la vitalité d'un pays il était nécessaire de pénétrer la répartition des effectifs selon les années de naissance et selon les générations, de même il était nécessaire de posséder la répartition d'un revenu national selon les différents plans de niveaux de vie auxquels accède sa population.

Cette nécessité est sans doute ancienne. Elle a pu être estompée pendant un certain temps du fait de la vogue connue par certaines théories économiques fondées sur la notion d'un équilibre global : de l'équilibre entre les quantités globales d'offre et les quantités globales de demande; de sorte que, pour employer le vocabulaire économique caractéristique de ces théories, lorsqu'il y a fléchissement de l'emploi, il y aurait simplement lieu d'accroître le « décaissement global », de façon à rétablir l'équilibre global entre production et consommation.

Ces théories auront certes constitué un apport précieux, elles aident à se faire une idée de certains phénomènes économiques; mais elles sont elles-mêmes encore bien sommaires, et par trop rudimentaires, relativement à la complexité des phénomènes qu'il s'agit d'analyser. Elles reposent, en effet, entièrement sur une supposition. Pour qu'elles soient vraies, il faudrait que toute l'offre soit polyvalente et interchangeable et que, de son côté, la demande le soit aussi. Or, en fait, tout n'est pas interchangeable, ni dans l'offre, d'une part; ni dans la demande, d'autre part. Il y a, à l'intérieur de l'une comme de l'autre, une série de cloisonnements. Une certaine sorte d'offre répond à une certaine sorte de demande, — mais pas à toute demande. Devant fournir la contrepartie de cette fraction définie de « la » demande, elle peut lui correspondre plus ou moins exactement. Il en résulte que, en considérant deux à deux ces compartiments respectivement cloisonnés, on peut rencontrer entre eux des équilibres localisés ou bien des déséquilibres partiels; il peut alors parfaitement se produire qu'il y ait une offre égale à la demande globale, ce qui devrait, selon la théorie, assurer l'équilibre, donc une activité normale des transactions — et que cependant, il n'en subsiste pas moins des déséquilibres partiels conduisant, en dépit de cet équilibre global, l'économie à la crise.

Cela est théoriquement possible; nous constatons de plus que c'est effectivement ce qui a lieu. En effet, une production qui est vendue met en circulation, sous différentes formes et à différents stades, un pouvoir d'achat égal à sa valeur de vente. Il semblerait, par conséquent, qu'on devrait tout naturellement retrouver en face de l'offre le pouvoir d'achat correspondant qui assurerait un circuit économique ininterrompu. Or, le fait est que le circuit économique est parfois interrompu... Si toute la demande était véritablement interchangeable, il semblerait qu'il ne devrait pas y avoir crise. S'il y a possibilité de crise, de fluctuation, — de ce « cycle » — qui a frappé les esprits sans qu'on

parvienne à en apporter des interprétations satisfaisantes, — s'il se produit ces fluctuations, cela n'établit-il pas que toute demande n'est pas substituable indifféremment à une autre demande; qu'il y a des *demandes spécifiques*? Des demandes de *telle sorte* de biens et des demandes de *telle autre*; en face de diverses sortes d'offres de biens?

Et comme « on ne force pas à boire un âne qui n'a pas soif », lorsque le consommateur en une certaine sorte de biens se trouve atteindre la saturation, — la saturation à concurrence de l'existence d'un marché solvable — alors, quoiqu'il y ait persistance du besoin global, il y a néanmoins des phénomènes de grippe dans le circuit économique. C'est donc à la connaissance interne de ces causes de grippe qu'il est intéressant de parvenir.

* *

De même (que l'on excuse ce trop long préambule, mais c'est lui qui donnera son sens à la méthode de mesure que nous avons à examiner), de même au point de vue des phénomènes inflationnistes, le temps est passé certes où on pouvait considérer l'inflation comme un phénomène exclusivement monétaire et purement lié au problème de la circulation fiduciaire. Il ne s'agit pas de nous engager ici dans une discussion de la théorie quantitative de la monnaie; mais on sait aujourd'hui qu'il y a non pas *une*, mais *des* causes de pression inflationniste. Il y a des causes de pression d'origine salariale; il y a le type de pression dû à la surenchère sur certains genres de produits en lesquels l'offre est, *au moment présent*, inextensible; et c'est là une cause d'inflation.

Comment analyser cette cause de pression inflationniste, parmi d'autres, et parmi la conjonction de causes qui fait qu'il y a ou qu'il n'y a pas inflation?

* *

BUDGETS-TYPES ET BUDGETS RÉELS

Pour observer la consommation, il est utile de pouvoir comparer celle-ci à un budget-type de dépenses théoriques. Entre les multiples budgets-types qui peuvent être proposés, il n'est pas nécessaire de faire un choix: ce qui nous importe avec l'un ou l'autre d'entre eux, est seulement de posséder ainsi une sorte de planche graduée, comme l'est celle d'un thermomètre; les chiffres figurant sur cette planche graduée sont par conséquent d'une parfaite neutralité. Ensuite, ce sera encore se tenir à cette même objectivité que d'observer, relativement à cette planche graduée sur laquelle les gradations sont conventionnelles, à quel niveau s'élève en fait la colonne de mercure pour les uns et pour les autres.

C'est ainsi que nous pouvons prendre par hypothèse le budget-type de la commission supérieure des conventions collectives. Celui-ci s'élève, pour le travailleur isolé, à 25.166 francs, et simultanément pour le travailleur ayant un foyer de quatre personnes, à 68.400 francs.

Ces 25.166 francs permettent théoriquement à un travailleur isolé de procéder à un certain nombre d'achats dont la composition est connue. Il ne s'agit en aucune façon de prétendre imposer à chacun d'effectuer ses achats confor-

mément à ce modèle type; mais si l'on observe les dépenses individuelles sur un grand nombre de cas disposant précisément de ce montant de ressources, en fait, le comportement courant sera tel que les dépenses se répartiront d'une certaine manière entre les différents chapitres de ce budget; et c'est cette répartition qu'il s'agit, non de dicter, mais d'observer, lorsqu'elle se produit dans des conditions normales.

Alors, partant de ces 25.000 francs théoriques, et de leur emploi, nous pouvons imaginer ce que fera un individu disposant d'un vingt-sixième millier de francs; la façon dont il effectuera marginalement un certain genre de dépenses, complémentaires des dépenses que l'on peut effectuer déjà avec 25.000 francs.

De la même manière, nous pourrions étudier le genre de dépenses qui est susceptible de se faire avec un 45^e millier de francs, avec un 81^e millier de francs; ceci pour les cas qui sont au-dessus du budget-type. Mais malheureusement le budget-type a beau être qualifié de « socialement incompressible », il n'y en a pas moins des gens qui sont au-dessous desdits 25.166 francs par personne — ou par unité de consommation, par « équivalence-adulte ». De sorte que ce que nous disions du 26^e millier, du 45^e millier de francs, nous pouvons le dire, inversement, du 22^e millier, du 19^e millier, du 14^e millier — si tant est qu'il y ait des gens qui ne disposent que de 14.000 francs par mois, — ou moins encore.

Or, on peut, à cet égard, citer des chiffres qui sont singulièrement frappants, bien qu'ils soient moins souvent mentionnés que ceux des salaires les plus bas usuellement pratiqués.

C'est ainsi que le vieillard non-salarié reçoit un peu plus de 25.000; 32.000 fr. Il est vrai que ce n'est pas pour le mois, mais pour l'année entière; et que, ramené à la mensualité, ce chiffre ne paraît pas permettre des dépenses bien considérables. Nous laissons volontairement de côté tout aspect social de ce problème — mais celui-ci mérite d'être évoqué au moins du point de vue de la formation du débouché.

Ainsi, qu'il s'agisse de la connaissance du niveau de satisfaction que peut atteindre le consommateur; qu'il s'agisse de la connaissance des débouchés dans leur état statique et dans leurs variations (élasticités de la demande); ou qu'il s'agisse d'observer des effets inflationnistes afin de les éviter — nous nous retrouvons devant la nécessité de parvenir à scruter cette structure interne du pouvoir d'achat, non plus en considérant un revenu national global, ou plus ou moins décomposé en grandes masses par catégories, mais un revenu national dont l'opacité puisse être percée.

S'il est vrai qu'économiquement — et de chacun de ces différents points de vue — un vingt-cinquième millier de francs ne produise pas les mêmes effets qu'un 41^e millier, qu'un 81^e millier, ou qu'un 16^e millier, il est essentiel alors de savoir *qui* en est au 25^e millier; *qui* en est au 41^e, — et *qui*, inversement, en est au 19^e, au 16^e millier ou au-dessous encore.

Salaires et niveau de vie.

Pour être en état de répondre à ces différentes questions, il serait donc nécessaire de posséder la répartition des effectifs selon les niveaux de vie.

En ce qui concerne les salariés, on a tendance à rapprocher cette répartition de celle qu'est susceptible de fournir une pyramide des salaires; pyramide que, d'ailleurs, on ne possède pas à l'échelle nationale, bien qu'elle soit en voie d'élaboration; mais dont on a pu imaginer que si elle était dressée, elle offrirait une image des conditions de vie de l'ensemble des salariés.

Or, c'est là une illusion — qui repose précisément sur la confusion si fréquemment entretenue selon laquelle il y aurait identité entre « salaire » et « niveau de vie ».

Une telle identité n'est pas *toujours* fausse; si elle l'était, on n'aurait pu manquer de s'en rendre compte. Le plus trompeur est qu'elle est exacte dans un cas défini; celui où il y a *une* unité de ressources pour *une* unité de besoins de subsistance; c'est-à-dire dans le cas du travailleur isolé. Mais dans tous les autres cas, il y a discordance entre le salaire et le niveau de vie; et la différence entre l'étiage atteint par l'un et par l'autre peut être considérable.

Trois nécessités.

Ainsi se trouve-t-on devant une suite de nécessités qui peuvent être définies. Il nous faudra :

1^o être en possession d'une pyramide des salaires; ou, plus précisément, d'une pyramide des effectifs du groupe considéré, classés selon les salaires.

2^o savoir que cette pyramide est inexacte en tant qu'expression des conditions de vie des salariés en cause, puisqu'elle ne concorde que partiellement avec le niveau de vie des intéressés et pour une partie seulement de ceux-ci;

3^o savoir à quelles corrections cette figure devrait être soumise afin qu'elle fournisse une véritable pyramide des niveaux de vie.

Principes et applications.

La réalisation effective de ce programme nécessite la détermination d'une méthode rigoureuse, qui fasse l'objet d'une application minutieuse. Nous nous bornerons ici à exposer les principes généraux d'une telle méthode — lesquels principes doivent être soumis à discussion et livrés au contrôle de tous ceux qui peuvent avoir un avis à apporter à l'un quelconque des points de la chaîne des corrections qui devront intervenir. Il va de soi qu'à l'exécution on voit surgir dans chaque cas d'espèce de nouveaux problèmes pratiques, et que des exécutants expérimentés rencontrent sans cesse des problèmes nouveaux à résoudre pour écarter des causes d'erreurs et pour parvenir au plus haut degré de précision permis par les données réunies,

LA MÉTHODE GÉNÉRALE

La méthode générale comporte une suite d'opérations dont nous allons indiquer les principales étapes.

Pour l'effectif considéré, il est nécessaire de posséder d'une part les éléments d'une pyramide de salaires, et d'autre part la structure démographique de cet effectif. Cependant la possession de ces deux données, fournies indépendamment

l'une de l'autre, est insuffisante : et les ayant toutes deux, on demeurerait encore hors d'état de dresser une pyramide des niveaux de vie.

Il est indispensable de posséder non seulement la structure familiale de l'ensemble de l'effectif, mais encore le détail de cette structure à l'intérieur de chaque groupe de salaires.

C'est précisément pour avoir négligé cette décomposition et les enseignements cependant essentiels qu'elle fournit, que l'on a été conduit, dans bien des travaux statistiques et dans les analyses économiques qui les utilisent, à des imprécisions qui rendent les conclusions inexploitablement ; ou même à des erreurs caractérisés que vient déceler et corriger la méthode des pyramides comparées.

Première étape.

La première étape consiste, ainsi que nous l'avons indiqué, à dresser une pyramide des salaires comme on le ferait si celle-ci pouvait se suffire à elle-même — et d'ailleurs la pyramide des salaires présente un intérêt intrinsèque en ce qui concerne une vue approximative de la répartition hiérarchique de l'effectif considéré.

Il y a lieu d'observer que la pyramide des gains individuels réels ne coïncide avec la pyramide de la classification hiérarchique que dans les cas où la durée de travail est uniforme pour tous les salariés et à tous les échelons. Elle s'en dissocie dans la mesure où interviennent des inégalités d'horaire ; des majorations d'ancienneté, à échelon de qualification égale, etc... C'est en ce sens que l'on doit dire que la pyramide établie selon des gains individuels ne retrace pas exactement la pyramide de la répartition des effectifs aux divers échelons de la hiérarchie fonctionnelle. Mais ces discordances, même si elles peuvent atteindre une certaine amplitude, demeurent subsidiaires ; deux figures distinctes répondant chacune à l'un de ces deux objets offriront un profil général sensiblement analogue. Les discordances décelées lors du passage de la pyramide des salaires à la pyramide des niveaux de vie seront d'un ordre de grandeur autrement considérable.

En l'espèce, notre première figure sera donc la pyramide selon les gains individuels et non la pyramide selon la hiérarchie fonctionnelle ; ce qui nous importe étant d'aboutir à une connaissance de la capacité de dépense, quelles que soient les causes de cette capacité.

Seconde étape.

La première figure étant une pyramide arbitrairement symétrique, une première sélection binaire sera effectuée. Par rapport à un axe vertical, on scindera chaque groupe ou bande horizontale en deux parties, en portant à gauche les cas dans lesquels il y a identité entre salaire et niveau de vie ; et à droite les cas dans lesquels il y a discordance entre les deux notions.

L'opération revient à trier sommairement d'une part les cas qui s'inscriraient dans la colonne « individuels » d'un tableau de comparaison de niveau de vie ; et, d'autre part, indistinctement, les cas qui se distribueraient à travers toutes les autres colonnes.

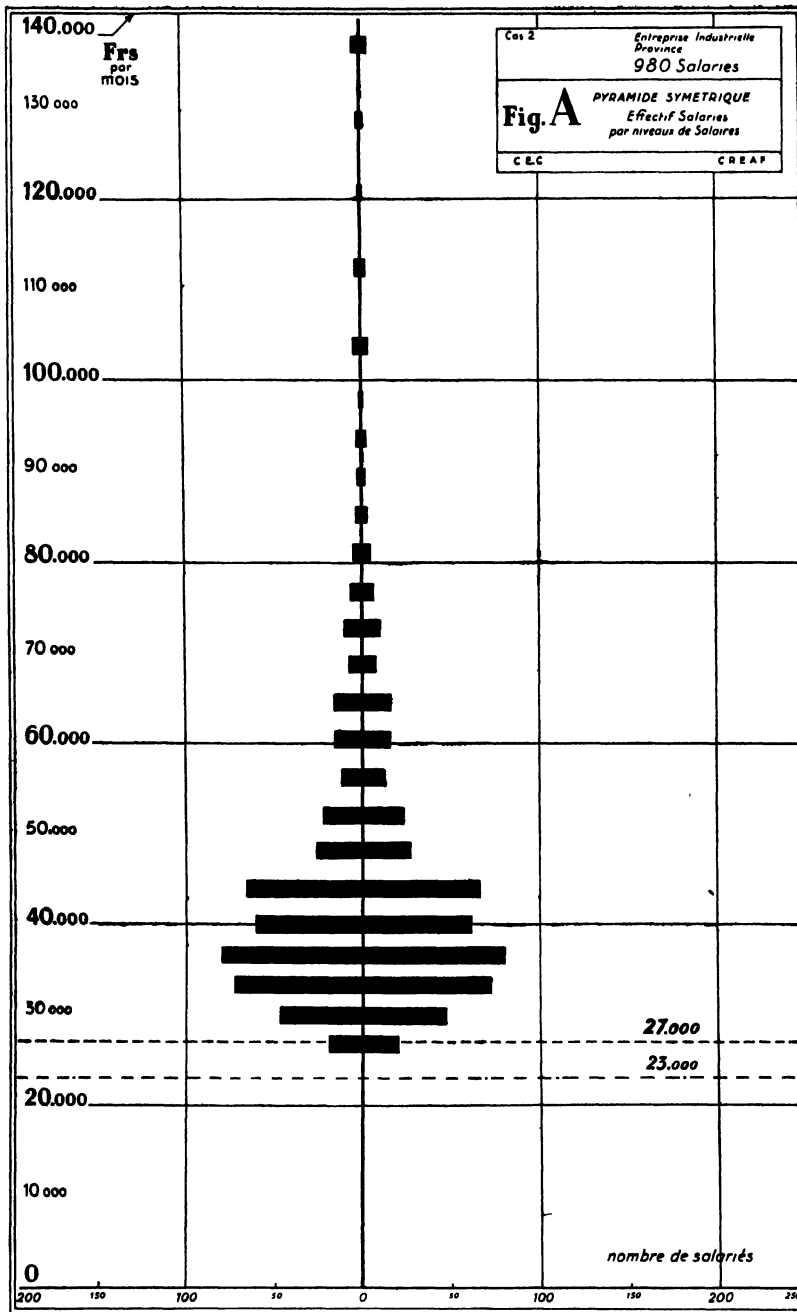


FIG. I. — Graphique A.

Pyramide symétrique. L'effectif salarié est rangé par bandes horizontales correspondant à un même montant de salaire.

Notion de niveau de vie.

Il importe de préciser ici la notion de niveau de vie et la caractéristique qui permet de la serrer de près. Alors qu'un salaire, ou le montant d'une retraite ou d'une allocation familiale, s'exprime en chiffres absolus, le niveau de vie est, lui, une expression fractionnaire. Il est le résultat du partage de la ressource d'un groupe de consommation ou foyer (le « foyer » pouvant économiquement être limité à un seul individu, vivant isolé) — par le nombre d'équivalences-adulte qui compose ce foyer.

Il ne serait pas exact de diviser la ressource par un nombre de têtes, alors que chaque tête ne représente pas économiquement les mêmes besoins. Aussi est-il nécessaire de convertir l'effectif en un nombre d'équivalences-adulte, nombre lui-même déterminé par l'établissement, à la fois théorique et expérimental, de coefficients de consommation.

On est alors en état de connaître la ressource existant par unité de consommation; c'est-à-dire le niveau de vie accessible au groupe de consommation ou foyer.

Nous avons signalé l'effet trompeur produit par le fait que la division doit parfois être effectuée par l'unité — ce qui ne fait ressortir aucune différence apparente entre le dividende et le quotient, et entretient l'illusion d'une identité entre salaire et niveau de vie. Cette identité est en effet exacte dans le cas de cette division très particulière; mais l'illusion consiste à la croire générale, et à raisonner comme si elle était vraie dans les cas où le diviseur est autre que l'unité.

Troisième étape.

Compte tenu des données que nous avons déjà réunies, nous sommes alors en état de reprendre chacun des éléments constitutifs de notre figure, mais cette fois en substituant cas par cas un *niveau de vie* à un *salaire*.

Pour le groupe isolé à gauche, la substitution est faite d'avance, puisque nous y avons réuni les cas dans lesquels il y a identité entre les étiages correspondant aux deux notions.

Mais il n'en va pas de même pour le groupe de droite. Ici, les discordances sont nombreuses et diverses.

Afin de faciliter la comparaison, nous maintiendrons, mais en ne les laissant subsister qu'en pointillé, les profils qui apparaissaient dans la figure 2. Mais nous ferons apparaître, en plein, les situations en niveaux de vie. Nous dégagerons ainsi un profil nouveau qui pourra être comparé avec celui de la première figure.

Quatrième étape.

Nous avons, par les opérations précédentes obtenu une figure déjà beaucoup plus vraie que la première. Mais, si celle-ci donne une idée du niveau de vie du personnel et des perturbations qu'il subit par rapport à la situation selon la hiérarchie et les salaires, cette image ne nous donne encore qu'une idée insuffisante de la situation économique de cet effectif.

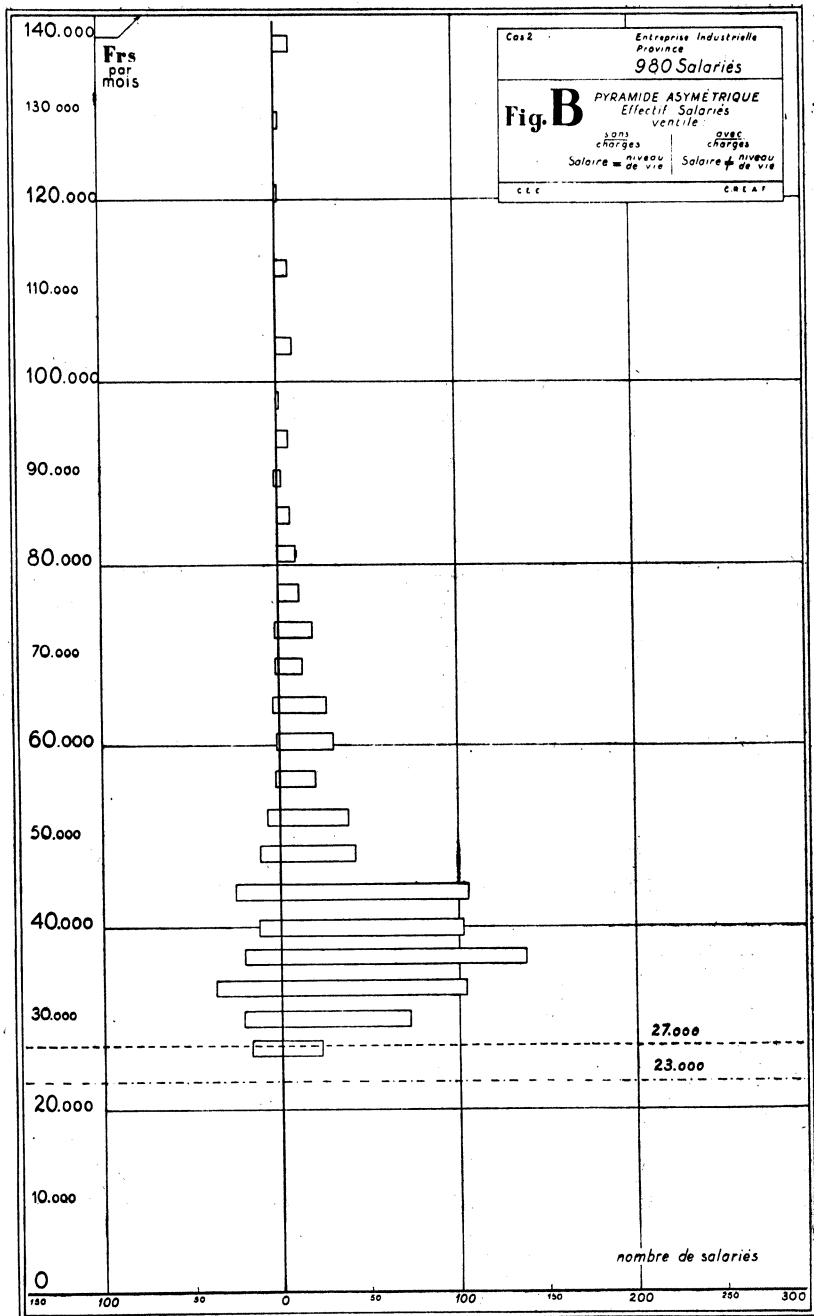


FIG. II. — Graphique B.

Pyramide asymétrique. Le même effectif, toujours classé selon les salaires, a fait l'objet d'une sélection binaire A gauche de l'axe vertical, sont reportés, dans chaque bande horizontale, les salariés ayant une unité de gain d'activité, en regard d'une unité de besoins de subsistance; et pour qui, de ce fait, niveau de vie (brut) et montant de salaire, coïncident.

A droite, les salariés ayant une unité de gain d'activité, mais un nombre quelconque d'unités de besoins, supérieur à l'unité (les besoins de subsistance sont chiffrés selon l'échelle Oxford- C. R. E. A. F., simplifiée et ramenée à 1,7 pour le ménage, et 0,5, en moyenne, par enfant).

On peut observer que les salariés dont le niveau de vie coïncide avec le salaire ne forment que la moindre partie de l'effectif total.

En effet, la clientèle n'est pas formée seulement des salariés actifs, qu'ils appartiennent au groupe de droite ou au groupe de gauche; elle englobe aussi les personnes à charge entrant dans les foyers de ceux qui forment le groupe de droite.

Pour nous faire une idée de l'importance de cet effectif supplémentaire, par rapport à l'effectif initial, nous reprendrons notre figure 2 et nous la compléterons démographiquement.

Pour cela, nous ne compterons pas les personnes à charge en nombre de têtes, ce qui serait économiquement inexact, et qui donnerait une vue surestimée des besoins. Mais, afin d'avoir une vue des besoins qui soit comparable à ceux des individus actifs, nous transposerons, là aussi, nos personnes à charge en équivalences-adultes, en les ramenant à des coefficients de consommation.

Nous donnons ainsi à chaque groupe ou bande horizontale un déploiement dont le prolongement, par rapport à la figure 2, traduit la présence des autres consommateurs, exprimés en équivalences-adultes.

Cette pyramide est dite corrigée démographiquement; mais pas plus que 'a figure 2 dont elle est dérivée, elle ne traduit des niveaux de vie.

Il nous faut donc encore lui faire subir un correctif tel que, de même que la figure 3 indique les niveaux de vie des salariés actifs de la figure 2, une figure nouvelle fasse apparaître le niveau de vie de l'ensemble de l'effectif réuni dans la figure 4.

Cinquième étape.

Tel est l'objet de la figure 5, qui peut être dénommée « pyramide corrigée démographiquement et économiquement »; et qui présente cette fois la situation *en niveau de vie* de l'ensemble des salariés et de leurs foyers.

La confrontation directe entre cette dernière figure et la première permet de faire une idée de l'étendue de la différence entre la situation économique réelle et la situation apparente; ou inversement, de prendre conscience de l'ampleur de l'illusion qui consiste à prendre la première figure, non corrigée, pour une expression de la situation économique des salariés.

C'est en possession de la pyramide entièrement corrigée qu'il devient possible d'avoir une idée exacte à la fois de la situation à un moment donné, et des évolutions possibles de cette situation — que ce soit du point de vue de la consommation et des débouchés; du point de vue de la pression inflationniste, ou du point de vue de préoccupations de justice sociale; ou encore de toutes combinaisons que l'on voudra entre les unes et les autres de ces considérations.

Vers la troisième dimension.

La méthode des pyramides comparées comporte encore d'autres prolongements; elle permet notamment le passage à une représentation à trois dimensions, laquelle permet la perception directe de phénomènes complexes. Nous ne ferons que mentionner l'existence de ce prolongement qui exigerait à lui seul toute une communication; car il nous fait accéder, par des voies qui sont ini-

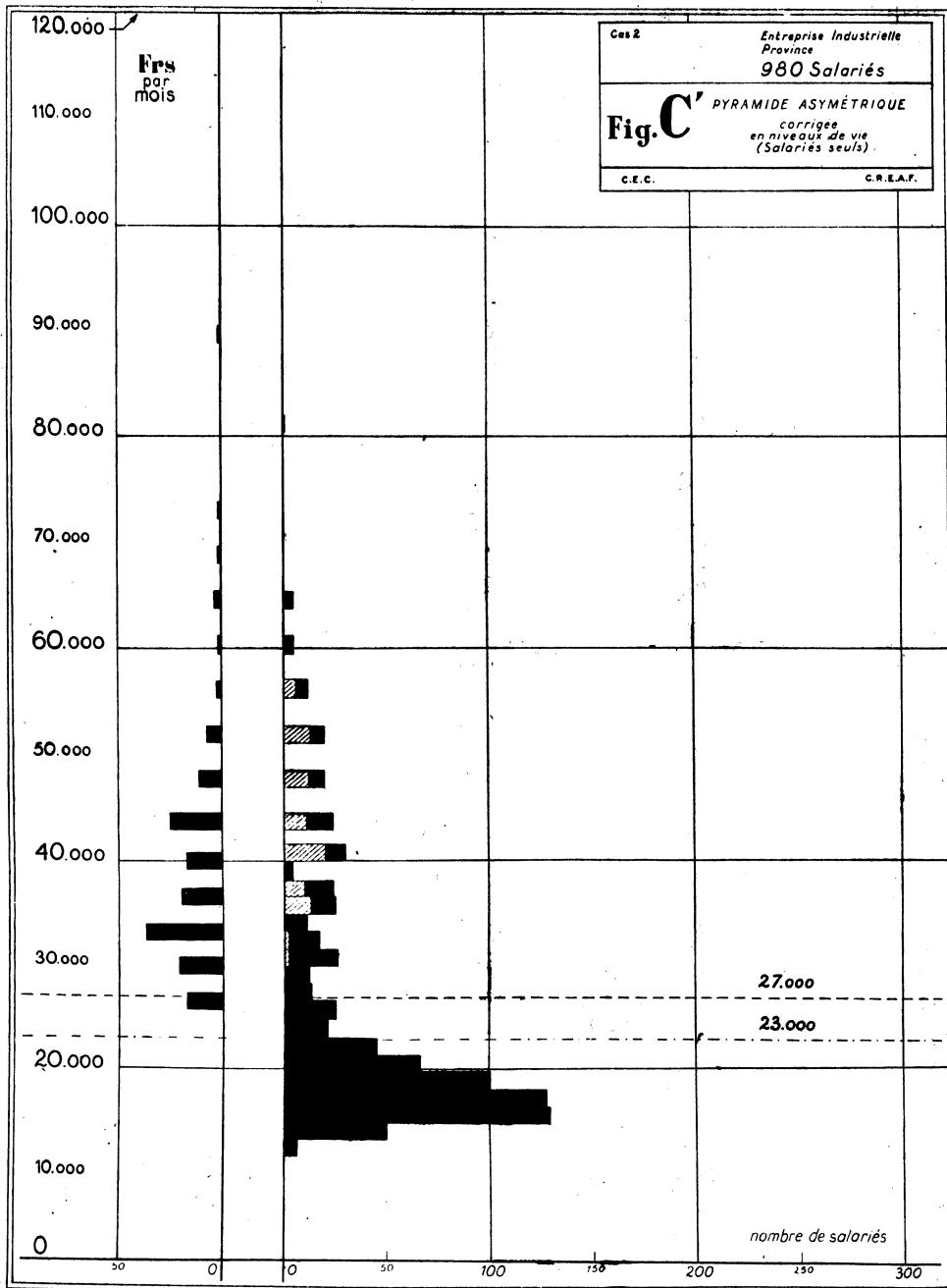


FIG. III. — Graphique C.

L'effectif est toujours celui des salariés. La position est cette fois, après correction, celle déterminée par le niveau de vie.

Le groupe de gauche est donc invariable; sa situation, tant en salaire qu'en niveau de vie, est connue dès la figure B.

Le groupe de droite a fait l'objet de la conversion, de la position « salaire » à la position « niveau de vie ». (Les hachures indiquent les cas où il existe deux salaires).

On est en présence de la situation économique vraie; mais seulement pour la consommation individuelle des salariés actifs.

tialement celles de l'investigation statistique, à une perception nouvelle du « domaine » économique.

Mais, sans même aborder ces aspects que nous nous bornons à évoquer, on peut déjà, par le seul recours aux pyramides à deux dimensions, prendre pleinement conscience de l'inexactitude des résultats auxquels on est conduit par l'utilisation de pyramides non corrigées, et de la fécondité des recherches économiques auxquelles il devient possible de procéder en prenant ce qui est ici l'aboutissement de tout un ensemble de travaux, pour point de départ d'un nouveau cycle de recherches.

Celui-ci est, d'ores et déjà, entrepris; nous nous proposons de le poursuivre — si toutefois la méthode exposée et soumise à l'appréciation critique de chacun n'appelle pas d'objections fondamentales et paraît propre à fournir un substratum solide à une nouvelle série de travaux inspirés par un même souci d'objectivité scientifique et de réalisme économique.

Pierre VINOT.

DISCUSSION

M. DARCY fait remarquer que sur les trois pyramides présentées pour une certaine entreprise, la troisième indique dans sa partie droite, les ressources familiales, y compris les personnes à charge autres que celles donnant droit aux allocations familiales, et il demande si dans ces ressources ont été incluses les retraites, pensions ou allocations de ces autres personnes, à l'exclusion de revenus provenant de biens personnels.

Il demande également si, d'une façon générale, il a été tenu compte des avantages sociaux : cantines, colonies de vacances, coopératives d'entreprises etc...

M. BATICLE fait observer que la pyramide du pouvoir d'achat des ménages avec enfants devrait tenir compte des risques couverts par la Sécurité Sociale. Le montant de la couverture, qui constitue un véritable salaire différé est en effet multiplié pour chaque chef de ménage par le nombre de personnes à sa charge.

M. F. BOVERAT fait remarquer que, même si on tient compte largement, pour mesurer le niveau de vie de tous les travailleurs (célibataires, mariés sans enfants, ou chefs de famille), des suppléments représentés par les prestations de l'assurance-maladie, le dernier graphique de M. Vinot sur lequel figurent les femmes et enfants à charge en même temps que les travailleurs eux-mêmes, montre beaucoup mieux que la pyramide des salaires quels sont les salariés et les éléments de la population dépendant d'eux qui sont les plus défavorisés; il permet de mieux comprendre quelles sont les mesures nécessaires pour relever leur niveau de vie.

M. CHEVRY confirme la difficulté que présente l'établissement d'une bonne pyramide des salaires perçus et rappelle que pour combler dans une certaine mesure cette importante lacune, l'I. N. S. E. E. dépouille depuis 1951 les déclarations annuelles des salaires payés, dites « 1024 », que les employeurs remettent chaque année aux contributions directes pour la vérification du versement de la contribution forfaitaire de 5 % sur les salaires et pour l'assiette de la surtaxe

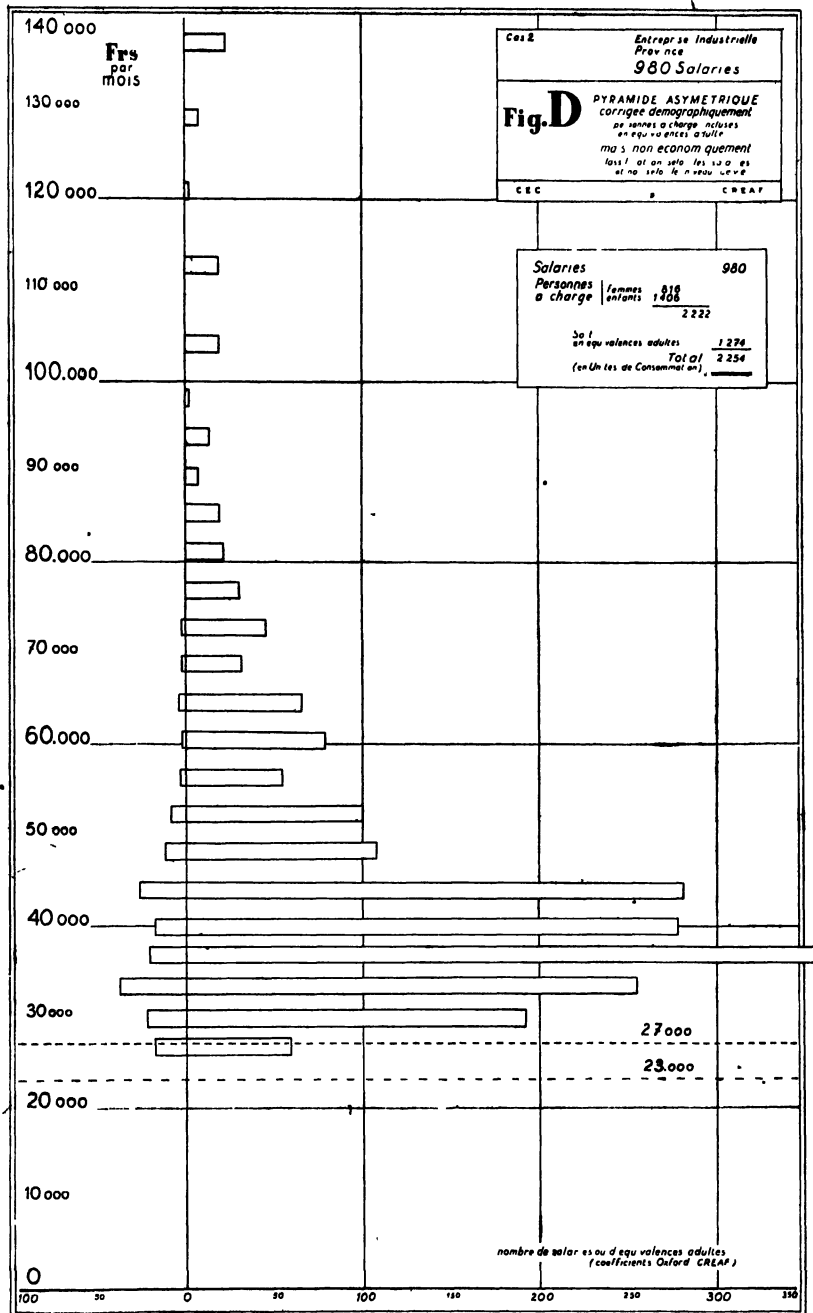


FIG. IV. — Graphique D.

La figure reprend le graphique B (salariés seulement), et la prolonge en incluant les personnes à charge. Celles-ci sont comptées, non en nombre de têtes, mais en coefficients de consommation.
 Les foyers ainsi complétés, l'effectif demeure rangé, comme en B, selon le salaire des salariés actifs. La pyramide est donc corrigée démographiquement, mais non économiquement.

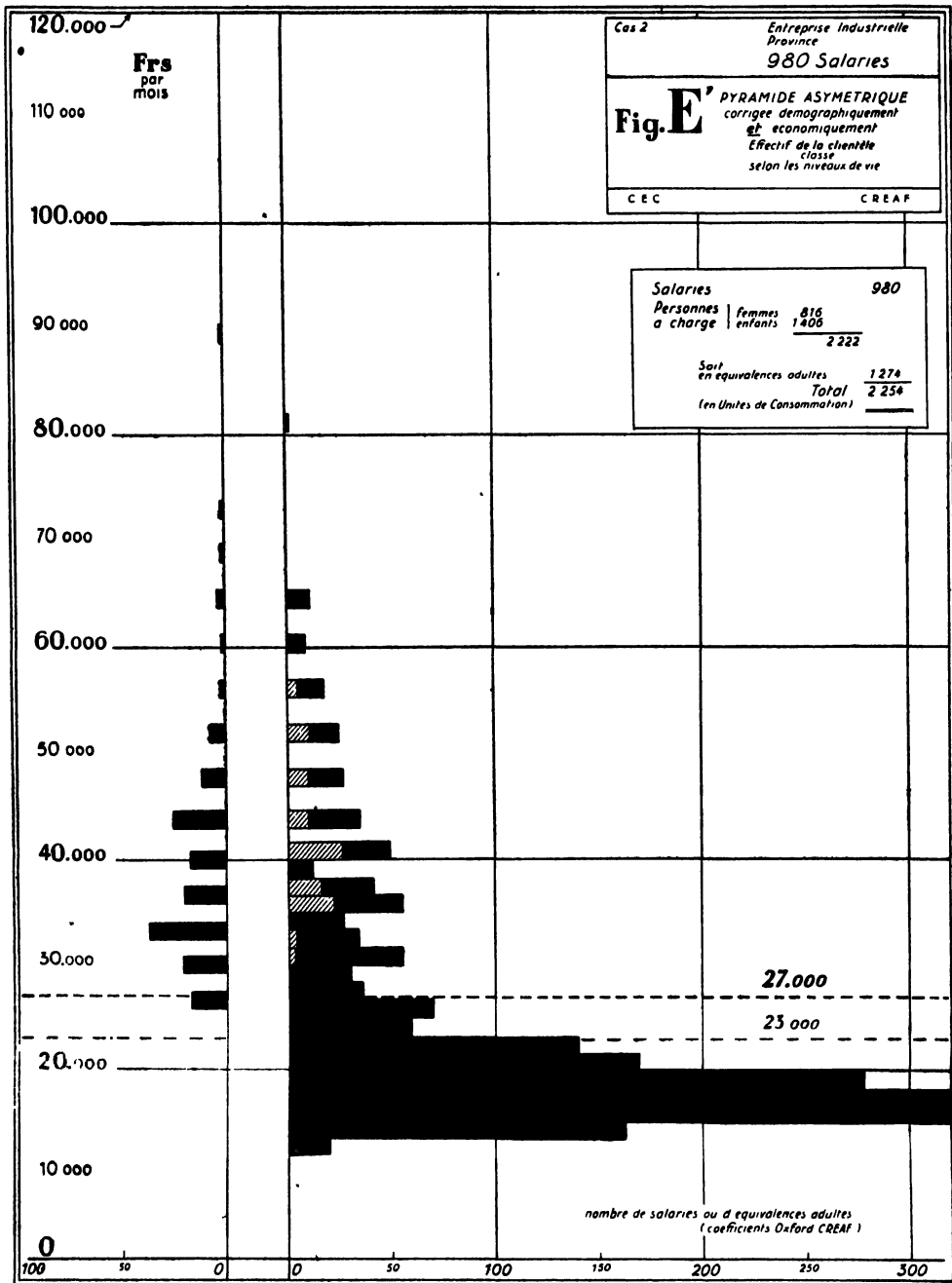


FIG. V. — Graphique E'.

L'effectif est celui des salaries, complété par les personnes à charge (en coefficient de consommation), tel qu'il apparaît sur la figure D (démographiquement corrigée).

Mais la figure est cette fois économiquement corrigée. Elle est à la figure D ce que la figure C' est à la figure B.

Elle est donc démographiquement et économiquement corrigée. La figure B est vraie dans les limites internes de l'entreprise. Hors de l'entreprise, dans la formation du marché, l'apport de l'entreprise à la clientèle générale est exprimé par le graphique E'.

Celui-ci permet de discerner et de mesurer les erreurs qui peuvent être commises lorsqu'on croit pouvoir raisonner sur le « marché » en se représentant celui-ci selon la figuration qu'on croit en être fournie par le graphique A.

progressive. Ces déclarations comportent la liste nominative de tous les salariés qui ont été rémunérés au cours de l'année précédente.

Bien qu'elles présentent les imperfections qui caractérisent en général les documents d'ordre fiscal, elles constituent la meilleure source existant en matière de salaires payés. Leur exploitation requiert toutefois quelques précautions du fait que :

a) de nombreux salariés y figurent pour des périodes inférieures à 12 mois. Ce sont ceux qui ont changé d'employeur au cours de l'année.

b) d'autres figurent pour les 12 mois sur plusieurs documents. Ce sont les gens qui travaillent à temps incomplet chez plusieurs employeurs.

Ces déclarations « 1024 », qui sont au nombre de 670.000 environ chaque année, font l'objet d'une double exploitation :

1^o une exploitation « déclarants » qui fournit la masse annuelle de salaires payés par secteur d'activité collective,

2^o une exploitation « salariés » qui est faite par sondage à raison d'un sur vingt des salariés figurant individuellement sur ces documents et qui fournit une pyramide des salaires.

L'exploitation réalisée en 1953 intéressait un peu plus de 8 millions de salariés occupés au 31 décembre 1952. Ses résultats complets ont été publiés au Bulletin mensuel de Statistique (supplément d'octobre-décembre 1954). En 1954, le dépouillement relatif aux salaires de 1953 n'a pu être complet par suite de la surcharge de travail occasionné par le recensement de la population.

D'autre part, d'après l'exposé même du conférencier, ce n'est pas tellement une pyramide de salaires qui est nécessaire pour analyser la structure du pouvoir d'achat, mais une pyramide des ressources des familles.

Malheureusement, l'investigation statistique n'est pas encore parvenue en France à aborder franchement un tel problème et à y obtenir des résultats satisfaisants.

L'I. N. S. E. E. a pu réaliser depuis 1946 un certain nombre d'enquêtes sur les dépenses des familles. Dans l'une d'entre elles il avait essayé d'introduire quelques questions sur les ressources, mais les réponses ont été peu nombreuses et souvent manifestement incomplètes.

M. VINOT répond aux différents intervenants.

A la demande de M. Darcy, il précise les conditions dans lesquelles sont prises en considération, dans l'établissement de la statistique corrigée, les personnes au foyer, mais non allocataires. Ou bien il s'agit de personnes à charge, et sans ressources propres; ou bien il s'agit de personnes pesant sur les dépenses du foyer, mais y apportant des ressources individuelles; par exemple des retraités. Dans le premier cas, les personnes à charge s'ajoutent, pour leur coefficient de consommation, au diviseur. Dans le second cas, on peut choisir entre deux façons de faire. Ou bien on les prend en considération à la fois en ressources et en dépenses; ou bien on a lieu de considérer que ressources propres, d'une part; et influence sur les dépenses du groupe, d'autre part, sont dans un rapport tel qu'elles s'annulent, au niveau des conditions d'existence du foyer; on peut alors les éliminer à la fois en ressources et en dépenses.

Quant aux éléments de ressources en nature, fournis par l'entreprise, il y a lieu d'en tenir compte dans toute la mesure du possible; mais on doit remar-

quer que d'une manière générale, les éléments du type « cantine » servant des repas à un prix avantageux, n'affectent que les travailleurs en activité, mais ne s'étendent pas aux personnes à charge. Ils tendent donc, à ce titre, à accentuer le décalage déjà observé au principal entre le groupe de droite et le groupe de gauche.

* * *

A M. BATICLE, M. VINOT répond, qu'en effet, les remboursements de sécurité sociale s'appliquent aux mères et aux enfants à charge. Mais de quelle façon la comparaison des niveaux de vie en est-elle affectée? Les ressources sont considérées dans le niveau de vie qu'elles permettent, relativement à des dépenses de subsistance ordinaires et permanentes. S'il s'y ajoute des dépenses d'aléa, au titre de la maladie, les remboursements pourront se répéter, s'il y a plusieurs personnes au foyer de l'assuré. Mais comme les remboursements ne sont que de 80 % du tarif théorique, et n'atteignent qu'un pourcentage moindre de la dépense effective, il y a en chaque cas un surcroît de dépense net supporté par le budget familial. C'est ce surcroît de dépense qui se multiplie, en cas de maladies multiples, suivant le nombre de personnes à charge.

On ne peut donc considérer que des remboursements répétés aboutissent à un relèvement de niveau de vie : plus il y a matière, à remboursements, plus il y a de causes de dépenses supplémentaires nettes qui viennent abaisser le niveau de vie.

* * *

Dans l'esprit de la remarque de M. BOVERAT, on peut donc ajouter que les effets des remboursements de sécurité sociale ne sont pas de nature à atténuer le dénivellement observé et dont souffrent les groupes économiques rangés à droite de la figure, par rapport à ceux placés à gauche.

* * *

M. VINOT remercie M. CHEVRY des précisions qu'il a bien voulu apporter sur l'état présent des connaissances statistiques en matière de pyramide des salaires; il se réjouit que des travaux se poursuivent qui permettront à la longue d'obtenir, sur ce plan, des résultats plus précis et plus complets, qui appelleront à leur tour une conversion en « pyramides des niveaux de vie ».
